



Montpellier, le 3 avril 2018

Lettre ouverte

L'université Paul-Valéry Montpellier 3 est, depuis plusieurs semaines, le théâtre d'une mobilisation étudiante contre la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, dite loi ORE.

L'assemblée générale des étudiants mobilisés a choisi comme modalité d'action une « occupation active » de l'université Paul-Valéry s'exprimant concrètement par un blocage quasi-complet des activités d'enseignement et la paralysie quasi-totale des activités administratives. Après quinze jours de mouvement, le mardi 27 mars, une nouvelle AG d'étudiants a reconduit cette « occupation active » pour une durée illimitée, jusqu'à satisfaction de revendications incluant même « la démission du Président Macron » !

En tant que lieu d'acquisition, d'expression et de partage de savoirs et d'analyses critiques, l'université est restée garante, durant ces longues semaines, de la liberté de parole et d'expression sur le campus. Afin d'éviter toute violence et de ne pas être contraints de fermer administrativement l'université, ce qui y empêcherait toute activité, notamment la tenue des examens, nous avons refusé le recours à un déblocage forcé.

C'est au nom de ces mêmes missions et valeurs que nous ne pouvons aujourd'hui que condamner l'impasse mortifère à laquelle le blocage mène l'ensemble de notre communauté. Il met en péril l'avenir d'une dizaine de milliers d'étudiants attendant de passer leurs examens pour valider leur année et celui de plusieurs milliers de futurs étudiants dans l'expectative du traitement de leurs vœux pour la rentrée 2018.

Il est également gravement préjudiciable aux conditions de travail des personnels qui, empêchés d'accéder à leurs postes de travail et même de se réunir pour évoquer ensemble cette situation de blocage, conduisent néanmoins, avec abnégation, dévouement et courage, les tâches essentielles en télétravail quand cela est possible ou en partageant, dans la précarité et le stress, éventuellement par roulement, les quelques rares espaces de bureau encore accessibles.

Il est en outre générateur de dégradations importantes (du mobilier neuf par centaines empilé et exposé aux intempéries, des distributeurs de boissons, neufs également, vandalisés, des caméras de surveillance détruites, des tags...) qui minent le moral des personnels, réduiront la qualité d'accueil des étudiants et pèseront notablement sur les finances de l'établissement.

Contact presse

Bénédicte Pailleux

Directrice de la communication

04 67 14 22 74 / 06 12 36 33 78

benedicte.pailleux@univ-montp3.fr

La défense de ses intérêts croise ceux de la jeunesse et de la nation. Les instances qui la gouvernent sont démocratiquement élues et composées d'enseignants-chercheurs, enseignants, personnels administratifs, techniques et de bibliothèque, étudiants, qui représentent l'ensemble de sa communauté.

Parce que nous croyons en ces valeurs, parce que nous savons quelles sont nos responsabilités et les enjeux fondamentaux attachés à une université libre, ouverte et vivante, nous voulons ici porter la voix de ceux qui ne se font pas entendre, les étudiants inquiets de leur réussite, les publics les plus fragiles (demandeurs d'emploi, étudiants en mobilité, étudiants boursiers ...) et des personnels qui se voient interdire l'accès à leur poste de travail et n'ont plus la liberté d'exercer.

Nous réitérons donc l'absolue nécessité de tenir les examens. Nous sommes en train de les organiser.

Nous appelons maintenant les étudiants mobilisés à accepter un dialogue constructif, que nous souhaitons résolument, et à mettre fin au blocage de l'activité des personnels administratifs, techniques et enseignants.

Le Président et les Vice-Présidents.